



Le référent immobilier

Projet de Lotissement
 Secteur de la Sallerie
PLAN DE VENTE

LOT N° 5

Superficie : 412 m² env.

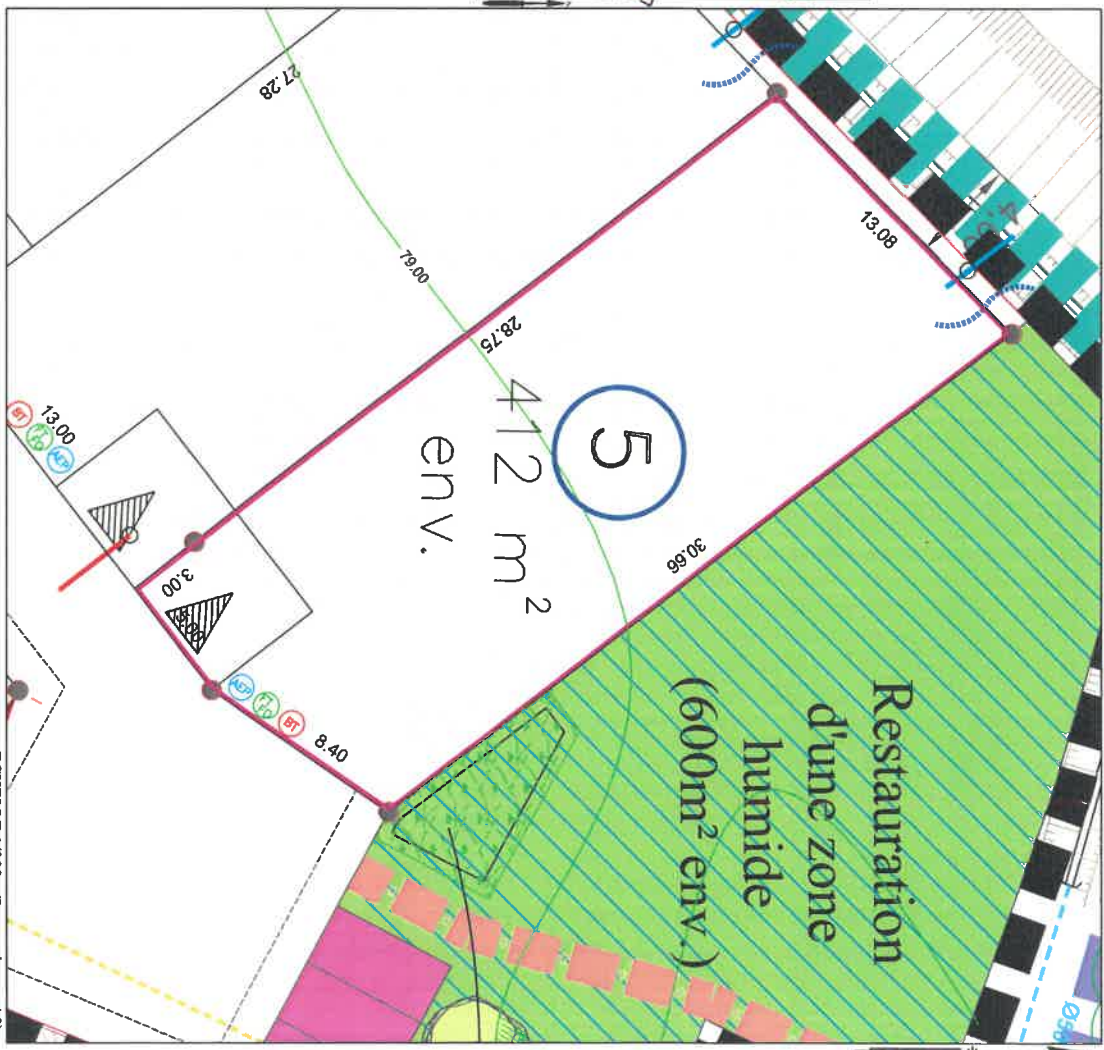
PLAN PROVISOIRE



Plan général du lotissement - sans échelle

LEGENDE DU PLAN DE COMPOSITION DU PERMIS D'AMENAGER :

	Périmètre du lotissement		Cadastre de sécheresse de passage de réseau EU ou assent
	Limite herminée de travaux		Zone Non-sécherissant hors travaux de édifice
	Surfaces ossaires		Halle bocagère plantée en domaine privé, à la charge de l'acquéreur (5,00m)
	Chaussée		Zone non sécherissant hors travaux de édifice
	Trottoir et aréole carénages		Changement plan, l'ensemble filer, à la charge de l'acquéreur (position à titre indicatif, largeur 2,00m minimum)
	Plates de stationnement dans les espaces communs		Halle récréative à la charge de l'acquéreur (largeur : 1,00m)
	Espaces verts		Axe de stationnement non classé sur rue provisoire en domaine privé correspondant à l'unique accès automobile au lot. Dimensions à respecter : largeur de 5,00m minimum 0,00m maximum x 5,00m de profondeur minimum
	Placette verte (GNP), rattachement de surface à édifier avec la Commune (GNP)		Adresse projetée (position et nombre données à titre indicatif)
	Roadie bitumé ou asphalte, liaison automobile envisageable à terme (GNP)		Sens de circulation des véhicules
	Sensie enherbée		Engagement positif pour le transformateur électrique HT/BT (à confirmer par ENEDIS)
	Emprise pour implantation canalisations, positionnés en dehors du lot (position pouvant être ajustée en phase travaux)		Lois pour lesquels le raccordement graphique au réseau, travaux utiles peut être contracté (se référer au PVA)
	Sensie enherbée largeur 4,50m min., à compter du pied du muret (grande distance à créer ou en remplacement du fossé)		Pôle de filtration de 2m ² logeur à l'acquéreur, avec surverse adéquate vers terrains destinés à recevoir des eaux de pluie
	Murion dans à ordre (par le lotisseur)		Pôle de filtration de 2m ² , logeur à l'acquéreur, avec surverse intégrée dans ossature ET
			Pôle de filtration de 2m ² , logeur à l'acquéreur, avec surverse adéquate vers terrains
			Pôle de filtration de 10m ² logeur à l'acquéreur, avec surverse adéquate vers terrains distants



LEGENDE BORNAGE :
 ● Borne OGE
 ● 29 00 : cote périmétrique approximative

LEGENDE TOPOGRAPHIQUE
 — Coube de niveau
 — Avant travaux VRD

ECHELLE 1/200 - (impression en A3)

Notes :
 Les bornes représentées sur le présent plan pourront être, le cas échéant, remplacées lors du bornage définitif par une borne matérialisation au sol (exemple : cône métallique, marque de peinture) selon les travaux qui auront été réalisés à proximité du lot.

Position des branchements issus des plans projet (Position approximative donnée à titre indicatif)

	Coffres électriques
	Regard téléphonique et fibre optique
	Cherneau eau potable
	Branchement individuel
	Eaux Usées existant
	Branchement individuel pour récupération des eaux pluviales et surverse puisard
	Branchement individuel pour récupération du drainage des fondations des constructions
	Régles en relief de la surverse des puisards imposés
	Eaux Pluviales existant